juger combien les enseignements persévérants du Bandement et de ses élèves, ont en influence sur l'amélioration de nos races indigènes. Non, ce n'est pas par des croisements qu'on peut donner à une variété des qualités particulières de finesse, des qualités transmissibles par hérédité; mais c'est surtout par l'alimentation, par les soins, par le choix des reproducteurs qu'on parvient à faire une œuvre durable.

C'est ainsi que vous procédez et les résultats justifient pleinement la pensée directrice à laquelle vous avez obéi.

Dans notre aux facultés laitières de la flamande, nous voyons la poitrine prendre plus d'ampleur, la hauteur des jambes s'atténuer, et nous avons pu dire que l'amélioration vi ... vers la perfection, vu surtout le lot d'ensemble et la bande de laitières de M. Ghestem, le lauréat du prix d'honneur dans la section de la race flamande et dans celle des vaches laitières, les taureaux et les vaches inscrits au herd-book de la race flamande, dont notre ami le sénateur Clayes a pris l'utile initiative.

J'admire également les belles hollandaises de MM. Bondiel et Tiers: la variété hollandaise a ses mérites que je ne méconnais pas, mais c'est surtout dans le voisinage des grands centres, où le fermier peut vendre son lait au consommateur que sa supériorité sur la flamande peut être utilisée. Il n'est pas douteux, en effet, que la quantité de lait donnée par la hollandaise est plus considérable, mais il faut aussi reconnaître que ce lait renferme beaucoup moins de beurre et de matière.

Certes, nous n'ignorons pas le tort considérable porté à la fabrication du beurre par la concurrence de ces simili-beurres dans lesquels le système de beurre de provenance française ou étrangère et l'huile d'arachide jouent le principal rôle et servent à la falsification la plus éhontée. J'ai fait donner, à plusieurs reprises, des ordres sévères, afin que les auteurs de ces fraudes soient rigoureusement poursuivis.

Des condamnations sévères ont été prononcées, et M. Müntz, notre éminent chimiste de l'Institut agronomique vient de mettre à la disposition des experts une instruction très précise sur la recherche de cette falsification. Mais il m'apparaît que dans la pratique, la loi du 24 mars 1887 ne me semble plus, par certaines dispositions, répondre aux conditions de répression nécessaires, et je dépose ces jours-ci un projet au nom du Gouvernement.

L'industrie laitière qui représente en France une valeur en produits d'un milliard et demi, soit 25 p. 100 de plus que le vin, ne saurait s'être livrée à une exploitation de ce genre qui nuit autant au commerce honnête qu'au producteur agricole et aux nombreux ouvriers qu'il emploie.

J'espère qu'entre deux interpellations nous pourrons aborder prochainement à la Chambre la discussion de cette loi, à laquelle, après mûre réflexion, j'apporterai le concours le plus actif pour la faire aboutir dans les termes où je l'aurai présentée.

Nous devons rendre justice aux efforts de nos constructeurs français, ils méritent nos éloges par leur initiative, leur esprit de progrès. Autrefois, on ne voyait dans les ancêtres de nos exposit ons que des machines étrangères, et nous étions tributaires de l'Angleterre pour la plus grande partie de notre *outillage agricole perfectionné*. Aujourd'hui c'est à la production française presque seule que nous devons cette quantité de beaux instruments, d'ingénieuses machines dont l'emploi tend à se généraliser parmi nos agriculteurs.

Nous n'aurions garde d'oublier la très intéressante catégorie des moteurs à pétrole, sur lesquels l'attention du monde agricole est fort justement portée en ce moment, car le cultivateur y trouve des machines pour les plus petites exploitations à des prix abordables, d'une direction facile et d'un travail régulier.

Si nous pénétrons dans le concours hippique nous avons l'en également d'éprouver une grande satisfaction, surtout en constatant la belle réunion d'étalons et de juments de race boulonnaise qui comprennent plus de la moitié de l'effectif des animaux exposés. Comme l'année dernière à Arras, c'est M. d'Herlincourt qui reçoit la récompense mérité de ses efforts pour l'amélioration de cette belle race, sous la forme de prix d'honneur. La région d'élevage du Boulonnais n'a pas reçu comme le Perche certaines visites étrangères, fort lucratives sans doute, mais dont les conséquences ont entraîné les producteurs percherons à une production exagérée en grosseur. On est heureusement en mesure de revenir sur cette exagérée pour retrouver le *type dont l'emploi sur notre marché national est assuré.*

Les producteurs et les éleveurs du cheval boulonnais ont conservé les bonnes traditions. Certes, on a dû peut-être s'attacher d'avantage à produire le moteur animé, à puissance de traction plus développée que les jaunets marcyénnais dont nous connaissons l'histoire et même la légende napoléonienne. Mais on n'est pas tombé dans l'exagération et on n'est arrivé au point où l'Percheron serait devenu un éléphant de trait. Un grand nombre de ces beaux animaux se rapprochent même du type artiq ue dans lequel la grâce unie à la force sensiblent digues de tenter le ciseau d'un nouveau Phidias, car c'est un modèle de ce genre que le sculpteur antique a immortalisé dans les métopes du Parthénon.

Le ministère de l'agriculture a d'ailleurs favorisé cette amélioration en secondant puissamment l'act on des grandes sociétés qui se sont formées dans la contrée pour ma ntenir les précieuses qualités de la race par le studbook-boulonnais.

En plusieurs dans les stations de monte un petit nombre des plus remarquables étalons de bonne race, l'Administration des haras, sans nuire aux stalonniers privés dont l'industrie est nécessaire, a indiqué aux producteurs le type à rechercher; et par les primes accordées aux étalons, elle a donné une émulation féconde à la production et élevé notablement le niveau des reproducteurs répandus dans entre les mains des part culiers.

Le gouvernement de la République accorde à vos nombreuses associations agricoles-des subsidies qui pour le département du Nord s'élèvent à 40,000 francs, il n'y a pas lieu de les regretter, car vos sociétés sont toujours dignes de leur vie ile renommée. Partout où il fait donner une idée de votre production, partout où il faut donner un exemple salutaire; pratiquer un enseignement intelligent, s'inspirer d'une idée pratique, nous les voyons man-fester les mêmes qualités, profond dévouement aux intérêts agricoles dont elles ont pris la défense. Nous n'en voulons citer comme une preuve nouvelle, que les belles expositions de produits de votre grande *société des agriculteurs du Nord*, du comice de Lille, de la société d'agriculture de Montreuil-sur-Mer qui rivalisent entre elles et dont l'organisation et le nombre font le plus grand honneur à ces associations.

Messieurs,

Il est en dehors de l'enceinte du concours une exposition à laquelle j'ai cru devoir accorder des récompenses et que je dois notoirement signaler. Je veux parler de l'exposition agricole scolaire, que votre très distingué Directeur de l'Enseign-ment primaire a organisé avec une haute compétence. Les travaux exposés sont dignes d'intérêt et méritent d'appeler votre attention.

Votre département, en organisant cet enseignement agricole primaire, à l'aide des fonctionnaires de l'inspection pr maire, la Société des Agriculteurs en le favorisant, ont fait une œuvre utile dont je leur suis profondément reconnaissant, et les instituteurs qui l'ont répandu avec fruit ont prouvé une fois de plus qu'on peut compter sur le dévouement de ces modestes et dist ngués fonctionnaires à la cause de la démocratie.

Nos instituteurs ont puisé dans les cours de nos professeurs départementaux aux écoles normales les notions théoriques qui leur permettent de développer chez les enfants qui leur sont confiés le goût de la profession paternelle. Ils doivent surtout leur donner l'explication sommaire des grandes lois scientifiques et de leurs applications utiles à l'agriculture, ils nous prépareront ainsi des élèves pour l'enseignement agricole annexé aux écoles primaires supérieures et aux cours complémentaires, ainsi que pour nos écoles pratiques d'agriculture.

Je dois surtout des félicitations à MM. Toussaint et Bouchard pour leurs cartes géologiques et agronomiques conçues dans une forme simple et pratique.

Le développement de notre enseignement agricole est justement considéré comme le facteur indispensable de tout progrès en agriculture.

Quelles que soient les critiques dirigées contre la théorie par comparaison avec la pratique, la transformation de toutes nos industries, accomplie par suite des nouvelles découvertes, affirme avec éclat que la pratique ne peut sortir de la routine sans être vivifiée par la science.

D'autre part, la vraie solution des ques tons sociales ne dépend pas de la mise en œuvre des doctrines plus ou moins ingénieuses; elle est entre les ma ns de cet homme qui, courbé vers le sillon, sème le blé, plante la vigne, cultive le fourrage et donne sinsi à la nation le pain, le vin, la viande, les aliments de vie de force, d'expansion nationale.

Aussi le but suprême de la politique d'une nation doit il être de mettre ce travailleur des champs dans les conditions les plus favorables à l'exercice de sa profession.

Cet idéal vers lequel vont tendu constamment mes prédécesseurs et moi est aussi celui vers lequel je dirige mes efforts.

Or, parmi les moyens dont l'ensemble doit concourir à ce résul at utile, en c-t-il un plus fécond en résultats que l'enseignement agricole? N'est-ce pas là, en effet, qui doit donner et développer dans l'esprit de l'enfant du cultivateur cet ensemble de traditions culturales qu'il recueille journellement dans la maison paternelle?

N'est-ce pas cet enseignement qui doit éveiller chez lui le goût de l'agriculture, en joignant aux données pratiques les explications nécessires?

N'est-ce pas cet enseignement qui lui permettra plus tard d'exercer cette profession avec plus de fruit par un emploi rat onnel des ressources de la nature?

C'est évidemment de cette pensée que se sont inspirés mes prédécesseurs, lorsqu'ils ont pris les mesures indispensables pour développer l'œuvre ensuite par la Convention nationale, commencée par l'Assemblée législative de 1848 et que la troisième République a largement dotée.

Vous venez de donner, Messieurs les agriculteurs de la région du Nord, une nouvelle preuve de cette émulation féconde qui doit sortir du sein de la grande famille agricole tant d'hommes remarquables et dont la France peut se faire honneur. Ceux-là sont les guides de ces cultivateurs du sol reliés entre eux par la communauté du travail et des intérêts, ce sont eux qui vous montrent le but et le chemin à parcourir, non pas droit et sûr dans le chemin du progrès.

Je suis de ceux qui s'honorent d'avoir défendu *la production nationale de tout temps* et avec tout leur cœur, car en ve-lant avec un soin jaloux à la défense de cette cause, j'étais dans la conviction profonde de bien servir la France et de soutenir la noble forme de gouvernement à laquelle nous devons d'avoir repris notre rang dans le monde.

Et des journées comme celle-ci, Messieurs, sont pour moi une bien précieuse récompense de mes modestes efforts, car en admirant le résultat de vos travaux, je puis dire hautement que le Gouvernement de la République éprouve un légitime sentiment de fierté!

En terminant son discours qui provoque l'approbation d'unanimes applaudissements, M. Viger dit qu'il y a une croix de chevalier du Mérite agricole qu'il tient à ajouter à la série des nouveaux promus.

Cette croix est accordée à M. Guyot-Lelignard, conseiller général du Pas-de-Calais, président de la société d'agriculture de Montreuil-sur-Mer.

Les bravos de la salle soulignent la remise de cette croix.

Discours de M. Petit

M. Petit, de Champagne (Seine-et-Oise), ancien lauréat de la prime d'honneur, donne ensuite lecture d'un rapport sur le prix d'honneur et surtes prix culturaux.

Il dit que l'institution de la prime d'honneur a créé une vive émulation parmi les milieux agricoles.

Dans le cas actuel, la tâche du jury était très délicate, aussi les jugements ont-ils été très difficiles à rendre.

Il croit toutefois qu'ils auront les approbations unanimes du monde agricole.

Le palmarès

Lecture du palmarès est ensuite donnée par M. Fiévet, pour la section du concours agricole et par M. Hornez, inspecteur général du concours hippique, pour la sect on des chevaux.

A cinq heures et demie cette brillante solennité prenait fin et la musique du 43, exécutait un morceau symphonique de circonstance.

Avant de quitter la ville, M. Viger a remis à M. le Préfet et à M. Géry Legrand, maire, *une médaille d'or comme témoignage de la satisfaction du gouvernement.*

Au Bois de la Deûle

En sortant de la salle de la Société Industrielle, le Ministre est remonté en voiture et s'est rendu au Bois de la Deûle.

Sur tout le parcours de M. Viger, cette ovation a été l'objet à maintes reprises, de véritables ovations.

A six heures 1/4, M. le Ministre était de retour à la Préfecture.

A sept heures moins quelques minutes, M. Viger quittait la Préfecture du Nord pour se rendre à la gare, accompagné de M. Vel-Durand, préfet, et de M. Géry-Legrand, maire de Lille.

M. Viger n'ayant point voulu permettre à M. le préfet du Nord de l'accompagner jusqu'à Arras, ce dernier s'est borné à reconduire le ministre jusqu'à son wagon.

En prenant congé, M. Viger a exprimé la vive satisfaction qu'il avait éprouvée en visitant les très intéressantes expositions de la ville de Lille et il a déclaré qu'il en conserverait un excellent souvenir.

Le train emportant le ministre et le personnel qui l'avait accompagné, a quitté Lille, à 7 heures 10, du soir.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Election au Conseil d'arrondissement

DE LILLE

CANTON-CENTRE

Scrutin de ballottage

Inscrits	7.881
Votants	4.447

M. Brackers-d'Hugo, rép. prog. 2276 Elu.
M. Cointrelle, rép. lib. 3064

Au premier tour de scrutin les voix s'étaient répartis ainsi : M. Brackers d'Hugo, 1678 voix ; M. Cointrelle, 1783 ; M. Rhageboom, socialiste, 881. Le nombre des votants s'était élevé à 4,365 au lieu de 4,447.

Chronique Locale

ROUBAIX

Les boulevards de ceinture

(2e Article)

Dans notre premier article nous avons donné une description promenade à l'intersection du boulevard de Colmar et du boulevard Gambetta, nous continuerons le circuit en prenant, en face du boulevard de Colmar la petite rue Nadaud pour traverser la Grand-Rue, arriver place Nadaud et de là dans le boulevard de Strasbourg, lequel date de 1879. C'est une voie très large, bien pavée et bordée de coquettes habitations. Il n'y a aucune plantation et c'est un quartier absolument tranquille. On y remarque le couvent des *Vis tandines, religieuses clottrées.* C'est un vaste quadrilatère que de très hauts murs entourent lui donnant l'air d'une prison.

Le boulevard de Metz, qui date de 1876, fait suite à celui de Strasbourg. Ici l'avenue est tout à fait incomplète et par endroit d'anciennes constructions en dehors de l'alignement sont d'un effet très désagréable. Presque en face d'un tir à la perche, avant d'arriver à la rue Daubenton nous voyons sur la gauche les ruines de l'ancien cabaret dans l'une des plus vieilles de Roubaix.

Plus loin, le boulevard se rétrécit et nous arrivons au pont nouvellement restauré du Beau-Chêne. Ici, prenant par la gauche, nous arrivons au quai de Gand classé en 1877. Nous passons devant l'école de natation en passant devant le chateau Morel, après avoir traversé la rue de Tourcoing et nous voici au quai de Dunkerque construit en 1877, restauré depuis peu et l'un des plus animés. Un peu plus loin, nous entrons dans le boulevard d'Halluin qui date de 1870, où l'on voit les magasins de la Condition publique, fondation qui fut faite dans notre ville en 1868.

Nous traversons ensuite le passage à niveau, cause de bien des tracas pour les voitures et les piétons et nous arrivons au coquet boulevard d'Armentières, tout pla. té de plantanes, bordé de constructions ma nifiques et du plus riant aspect.

C'est le seul endroit qui puisse rivaliser avec le boulevard de Paris quoiqu'il soit bien moins large. Cette voie se continue jusqu'à la campagne de Mme Desenat. Alors l'aspect change tout à coup, nous arrivons dans la rue Cavier qui, à la rue de Naples devient mitoyenne avec *Tourcoing. Les maisons de gauche* en descendant appartiennent à notre commune, celles de droite à Tourcoing.

A partir de la rue Cuvier, la ceinture des boulevards est interrompue et pour arriver à la rue de Mouveaux, il nous faut suivre la rue Cuvier. Il était fort difficile en effet et très coûteux surtout de continuer le boulevard d'Armentières dans cette vaste agglomération des quartiers d'Italie.

En remontant la rue de Mouveaux nous nous arr vons à la rue de l'Epeule dans laquelle trouvons le boulevard de l'Epeule tout à fait inachevé, lequel est du reste de date toute récente, 1893.

Il nous conduit tant bien que mal dans la rue de Lille en face du bureau de l'Octroi juste pour enfiler le boulevard de Cambrai bordé de belles construct ons, lequel débouche à *la Montagne*, en face du boulevard de Douai notre point de départ.

Comme nos lecteurs ont pu très facilement s'en rendre compte, la ceinture est continue du boulevard de Douai à la fin du boulevard d'Armentières. Il faudrait une percé relient ce dernier à celui de l'Epeule pour que le circuit fut complet.

Maraudage

La police de sûreté a surpris samedi trois rôdeurs gens en train de marauder dans le jardin de M. Ernest Voreux, tapissier. Ce sont Arthur Loridan, Georges Carpentier et Noël Follet, tous trois âgés de 11 ans et demeurant rue de Cholseul.

Photographie artistique Victor HERMANT
165, GRANDE-RUE, ROUBAIX
PREMIÈRES COMMUNIONS
portraits émaillés et bombés pour 5 francs
A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec prime
Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 franc. la douzaine avec p.ime. 776

En vente au bureau du Journal à Roubaix
12, rue du Vieux-Beffroi
LES CONTES DE FRANCE
par M. Eugène Lagrillière-Beauclerc
Préface de M. Jules Simon de l'Académie Française

TOURCOING

UN FRATRICIDE

(Nouveaux détails)

Nous avons été les seuls à annoncer hier le fratricide dont la rue de Gand a été le théâtre.

Voici de nouveaux détails sur cet épouvantable forfait :

La victime et le meurtrier

La victime du drame se nomme Léon Himpe, 39 ans, marié, père de trois enfants, domicilié à Reckem.

Le meurtrier, son frère, porte le prénom de Bruno, il est âgé de 35 ans, et habite Wattrelos, au Sapin-Vert.

Les deux frères travaillaient en qualité de manœuvres, chez M. Desodt-Fier, entrepreneur de St-Roch.

Bruno avait touché sa semaine dans la journée de samedi, et aussitôt s'était livré à des libations, tandis que Léon, n'avait perçu son salaire que le soir, sa journée entièrement terminée.

Avant le drame

Les deux frères s'étant retrouvés, visitèrent *ensemble quelques débits de boissons.* Ils allèrent notamment dans une cantine de la rue Nationale, et en dernier lieu dans les deux établissements de la rue Ste-Germaine, d'où ils sortirent vers dix heures.

Bruno, fortement pris de boisson, excitait son frère à la consommation et l'engageait à payer des tournées.

L'autre s'y refusait alléguant qu'il devait rentrer au foyer où sa semaine était attendue par sa famille.

Le drame

Les deux frères après leur sortie de la rue Sainte-Germaine descendaient la rue de Gand vers la rue Saint-Jacques, lorsque l'ivrogne Bruno, insista encore près de son frère pour l'emmener dans un autre cabaret. Comme précédemment, Léon Himpe, objecta qu'il devait rentrer et qu'il ne pouvait se livrer à des dépenses exagérées. C'est alors que Bruno exaspéré par ce raisonnement d'un honnête père de famille, entra dans une violente colère, et sortant son couteau de sa poche il en porta successivement à son malheureux frère plusieurs coups, puis s'enfuit aussi rapidement que pouvait le lui permettre son état d'ébriété.

La victime ne s'était pas affaissée sur le coup ; elle eut la force de se rendre jusqu'à l'estaminet Leveugle.

Léon Himpe se tenait le ventre à deux mains. Le cabaretier et les consommateurs présents s'empressèrent autour de lui et furent frappés d'épouvante en constatant que le sang s'échappait d'une blessure au cou.

Les vêtements sanguinolents indiquaient qu'il devait avoir d'autres plaies.

On posa quelques questions au blessé, qui répondit d'une voix faible : « C'est mon frère Bruno, qui m'a arrangé de la sorte. »

M. Leveugle et ses clients pensèrent *qu'il convenait de conduire le blessé au* bureau de police; mais, à peine était-on arrivé à l'angle de la rue du Casino que la victime s'affaissait.

Au même moment arrivait une patrouille d'agents de police, dirigée par le brigadier Clarisse.

Informé des faits, ce dernier envoya immédiatement chercher le brancard du commissariat central sur lequel on plaça le blessé qui fut transporté aussitôt à l'Hôtel-Dieu sur l'avis du docteur Delgrange qui examina le blessé.

L'état de la victime.

A l'Hôtel-Dieu on procéda à un premier pansement des blessures.

Léon Himpe portait six coups de couteau. A l'abdomen, à la hauteur de l'ombilic, se présentait une plaie pénétrante avec hernie qui avait livré passage à l'epiploon. Cette blessure est des plus graves.

Quatre autres coups de couteau ont atteint la victime au côté faisant de simples boutonnières. Enfin un autre coup porté à la gorge a produit une entaille longue de 15 centimètres et profonde de 2 centimètres.

L'arrestation du meurtrier

Muni de quelques indications fournies par le blessé, la police se mit aussitôt à la recherche du meurtrier. Les agents Engelaere et Scamps, rencontrèrent rue Nationale à la hauteur de l'église un individu ivre qu'ils interrogèrent. Ils ne tardèrent pas à avoir la conviction qu'ils se trouvaient en présence du fratricide et se mirent en devoir d'amener au dépôt. Bruno Himpe se rebella.

Il était inutile de chercher à obtenir quoi que ce soit la nuit même du meurtrier qui était du reste complétement ivre. On l'écroua donc au dépôt.

Hier matin, il a été conduit suivi par une foule considérable au commissariat du 2e arrondissement rue de Gand. Rue du Chêne on se mettre des taches de sang maculant le trottoir.

Brano Himpe qui a tout l'aspect d'une brute accomplie, a d'abord opposé des dénégations, puis a allégué ensuite qu'il était ivre et ne se rappelait de rien si ce n'est d'avoir bataillé avec son frère à propos de chopes.

L'arme du crime

On a retrouvé sur le meurtrier l'armé du crime. C'est un couteau ordinaire de poche, bon marché avec manche imitation de corne, avec tire-bouchon et autres accessoires.

La lame était encore tachée de sang.

Descente du parquet

Informé de ce drame, le parquet de Lille, représenté par MM. Levicq, juge d'instruction, Gachon, juge suppléant, et M. Duparcq, greffier, est descendu à Tourcoing hier le car à vapeur partant à 3 heures 1/2 aux Eaux de la Lys. Les magistrats se sont aussitôt transportés à l'Hôtel-Dieu.

Il ne leur a pas été possible, croyons-nous, d'interroger le blessé, dont l'état est considéré comme trop grave par M. le docteur Castiaux.

Les membres du parquet ont interrogé ensuite au bureau central de police, le fratricide, qui sera transféré à Lille. Le parquet est reparti à six heures.

La femme de la victime

La femme de la malheureuse victime est venue pour lui rendre visite hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu, mais elle n'a pu lui causer, sur les recommandations du médecin.

Un noyé au Blanc-Seau

Hier, vers 5 heures, MM. Louis Lecquet, et Henri Malfait, demeurant le premier, rue du Blanc-Seau, le second à Mouveaux, chemin des Bonnets, passaient sur les bords du canal lorsque près du pont du Fresnoy ils aperçurent un cadavre humain flottant entré deux eaux. Un rassemblement se produisit aussitôt. Le corps fut amené sur la berge. C'était celui d'un homme d'environ 40 ans, cheveux châtis ns, visage rond, taille d'un mètre 65 en vivre. Il était vêtu d'une jaquette noire dragonnée, d'un pantalon gris, chemise blanche, cravatte noire, bottines à élastiques.

Dans les poches, aucun papier permettant d'établir l'identité du noyé. On trouva seulement de la ficelle servant à faire des mèches de fouet, une clef de porte et un vieux portemonnaie noir mé sans aucun argent.

Le cadavre a été dir ge vers l'Hôtel-Dieu M. le commissaire de police du 1er arrondissement a fait les constatations. Oé se trouve sans doute en présence d'un suicide.

Le corps ne portait aucune trace de violences. A un moment où on l'a sorti de l'eau où il paraît avoir séjourné plusieurs jours, une hémorragie s'est produite par les narines.

La Fraude

Les prépos s Jules Michel et Hippolyte Varasse, de la brigade mob le postée au lieu dit : « La pla ne Delobel » sam ei soir vers 6 heures ont donné la chasse à deux individus porteurs de marchandises de contrebande. L'un d'eux a réussi à repasser la frontière, mais l'autre, moins heureux que son compagnon, a été arrêté.

C'est un nommé Albert Deltombe, ratta cheur, 18 ans, né et demeurant à Tourcoing.

La charge se composait de 12 kilog. de poivre en grains, valeur 36 francs.

Il a été amené à la gendarmerie et sera transféré à Lille ce matin.

Viande saisie

Sous cette rubrique, nous avons relaté dans un de nos derniers numéros, qu'une saisie de 119 kilog. de v ande reconnue impropre à la consommation par M. T nart, vétérinaire, avait été opérée chez un boucher de la rue de Paris.

Des bruits malveillants ayant couru à ce sujet, sur le compte de la viande de la même rue, nous donnons le nom du boucher qui est M. Stragier.

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 29

FEMME et MAITRESSE

PREMIÈRE PARTIE

Ah! la douceur, le repentir, l'affection de la jeune femme vraiment gâtée durs, — juste le temps de se remettre et de reprendre son empire sur ses parents et son mari.

Les parents, eux, n'en souffraient qu'à demi, et puis ils y étaient habitués. Paris, Mme Thévenot, qui avait besoin de se rendre à Paris toutes les semaines, ne passait que peu de temps à Graville, depuis que la santé de sa fille s'était affaissée; M. Thévenot, se reposait sur son gendre de la direction intérieure de ces usines, était sans cesse sur les routes, ayant de nombreux prétextes pour passer quelque temps à Paris, et ne revenait plus guère dans la vallée que pour l'organisation des nouveaux ateliers : le mariage de sa fille l'avait assez longtemps privé de ses petits plaisirs parisiens, il prenait sa revanche.

Gratien se trouvait donc en tête à tête avec sa femme, qui ne voyait dans le monde, pendant ces longues journées, que le bonheur qu'avait de lui donner sa femme.

Nadine lui parlait encore une sourde rancune de cette maîtresse qu'elle n'avait pas voulue et qui l'avait arrêté dans son élan de plaisirs.

Malheureusement tous ou courent de toutes les heures, des lettres de femmes qui se disaient, elles, les maîtresses de Gratien et qui, les menaient à Rouen, à Amiens, à Paris, et, un mot comme autant de grains dont elle le parsemait, y jetait, elle levait sur Gratien, un regard qui le glaçait.

— C'est à cause de vous! semblait-elle Et lui, malheureux de la voir s'enauyer, lui proposait de la conduire à toutes les fêtes, elle « s'amuserait à voir... », disait-il.

— Merci! répliquait-elle avec humeur, pour voir quelque autre maîtresse!... Je ne bouge pas tant que je ne pourrai pas m'amuser moi-même! C'est une saison perdue.

Sans doute, son état était excellent, et le médecin ne comprenait pas la moindre complication; mais il avait recommandé beaucoup de prudence et formellement interdit le cheval et la danse.

Nadine y avait rigoureusement ajouté l'interdiction de toute tendresse conjugale. Et dès qu'elle put se lever, elle avait organisé elle-même une chambre pour son mari, une chambre au second étage, tandis qu'elle habitait le premier.

Et, quoique le médecin eût timidement fait remarquer à la jeune femme que cette séparation n'était plus motivée, elle la maintenait fermement, menaçant Gratien de la rendre d'autant plus longue qu'il montrerait plus de dépit.

Gratien s'était d'abord résigné. Il s'absorbait, le jour, dans les travaux très considérables qu'il dirigeait; et, le soir, il faisait timidement le tour de la femme, comme au temps où il était fiancé.

Cela avait duré trois mois. Après le jour de l'an, il eut une soirée d'impatience; il brusqua quelques-uns de ses amis trop bruyants, insolente, elle osa reprocher à son mari sa liaison avec Suzanne, lui déclara qu'elle ne l'avait épousé que parce que les choses étaient trop avancées; et comme, tout bouleversé, il évoquait leur amour, leurs tendresses, elle lui répondit que son amour à elle s'était borné à voir gâté du lait.

Gratien ne pouvait croire à une telle perversité chez une si jeune femme. Il essaya de la ramener à lui, mais vainement. Elle était butée... Il crut qu'il allait la faire céder en la menaçant de révéler à ses parents...

— Ah bien! interrompit-elle, mais ne pas rester à mes côtés... Et je demande une séparation!

Toutes ces traits étaient répétés à Gratien. Il en lut, garde vous lui sait l'humiliation qu'il en éprouvait. Et, peu à peu, il envisagea sa situation avec plus de philosophie : il avait fait un beau mariage et non un mariage d'amour; il connaissait bien sa femme avant de l'épouser, il savait qu'elle était bonne, qu'elle avait un caractère indomptable; il ne devait donc pas s'étonner que leur intimité subit quelques anicroches.

M. n'en avait pas moins fait une bonne affaire, il n'en était pas moins le gendre, l'associé naturel de M. Thévenot; sa femme lui revienderait, un jour, quand elle serait fatiguée de leur bonheur.

Mais il ne pouvait vraiment pas rester seul en ce monde, sans une tendresse féminine. Et alors, caractère faible, complaisant avec les femmes, il avait cédé à retrouver une ancienne maîtresse. Elle, elle était douce; et, malheureuse, l'aimant toujours, elle ne lui refuserait certainement pas ces élans de tendresse dont le servait sa femme.

Sans doute, il y avait, entre eux, une scène pénible, au début, mais il lui fut pitié en lui disant combien il était taoté dans ce mariage d'argent; il la recouperait en disant qu'il la regrettait, et, dès ce jour, qu'elle était la vraie femme de son cœur.

Il était de ces hommes, à moitié bons, à moitié égoïstes, qui trouvent naturel que tout s'arrange suivant leurs désirs, suivant leurs intérêts.

Et lorsque, en arrivant à l'ancien logement de Suzanne, il vit la porte ouverte et les pièces vides, il ne comprit point cet oubli de déménagement, de la paille, des papiers à terre, il éprouva autant de colère que de déception, comme si Suzanne n'eut pas eu le droit de partir sans le prévenir, — surtout.

Partout, il entrait, fouillait toutes les pièces, et, déplié, il allait partir lorsque la concierge se dressa devant lui, et d'un ton goguenard :

— C'est ça que vous cherchez un logement à louer, mon bon monsieur?

Et il n'avait pas eu le temps de lui répondre qu'elle continuait :

— Envoyez, les oiseaux! Vous arriver trop tard... Faut croire que le remords vous est venu... Mais, ça ne fait rien, vous avez eu un joli toupet de vous présenter à moi comme un homme marié!

— Allons! Taisez-vous! fit-il, fur eux.

Car il avait du courage devant les subalternes.

— Si j'ai quitté ma femme...

— Vous voulez dire votre maîtresse?

— Ma femme, vous dis-je! Bref, ça ne regarde que moi. Tenez!

Il lui donnait une pièce de cinq francs qu'elle empocha en saluant.

— Depuis quand vous êtes partie?

— Il n'y a pas encore une heure, mon cher monsieur.

— Bien portante? interrogea-t-il avec une anxiété.

— Très bien portante, quoique fatiguée! Dame! elle se donnait du mal pour gagner sa vie; elle rapportait, des fois, des ballots plus gros qu'elle.

— Et mon... mon enfant?

— Oh, lui, bien diable; mais il faut pardonner à cet âge.

— Mais, mais, balbutiait, difficil, souriant presque, comme soulagé d'un poids; je n'ai plus qu'à vous demander la nouvelle adresse de ma femme.

— Il faudrait la savoir, pour cela.

— Hein!

— Quand elle est partie tout à l'heure, la petite dame, je la lui ai bien demandée; mais elle m'a répondu qu'elle ne tenait guère à votre visite, car elle ne m'a rien d t.

— Vous disentez!

Et il voulut donner une seconde pièce à la concierge; mais celle-ci refusa :

— Non! ça ne serait pas honnête! Je ne sais pas plus que vous où ils vont habiter! Je ne jurerais devant Dieu!

Gratien redescendit, glacé, tremblant, se disant avec une sorte d'effroi :

— Je ne vais plus la retrouver... Je ne vais plus la retrouver...

— Je ne vais plus la retrouver... Je ne vais plus la retrouver...

Il s'arrêta; puis, menaçant de nouveau :

— Vous me comprenez?

Pour toute réponse, Gratien baissa la tête.

— C'est promis, hein? ajouta M. Thévenot, car, dans le cas contraire, je serais impitoyable! D'ailleurs, elle vient de déménager; au lieu de chercher son adresse, que vous ne trouveriez probablement pas, revivez tranquillement à Graville... Et si, d'ici un an, je ne suis pas grand'père, c'est que vous êtes un...

Il n'acheva pas, pour ne pas gâter par une qualification malhonnête des conseils salutaires. Et il conclut :

— Maintenant, allons déjeuner.

Gratien le suivait, comprenant comme un écolier qui vient d'être mis en faute.

Quant à M. Thévenot, il était enchanté d'avoir si promptement joué son gendre et prouvé « la bonté du cœur de sa fille ».

Son inquiétude étant passée, il déjeuna magnifiquement, força son gendre à l'imiter. Puis, avec une gentillesse bien inaccoutumée chez lui, il l'emmena dans quelques-unes des courses que Gratien avait annoncées pour donner un prétexte à son voyage à Paris: Et, le soir même, il le ramenait à Rouen, puis à Graville.

Nadine avait profité de l'absence de son mari pour assister à un grand dîner que donnait le marquis de Malligny.

Ce fut son père qui alla la chercher; et, comme il n'avait pas encore perdu toute autorité sur elle, le lendemain elle était de nouveau la femme à peu près soumise, sur son mari. Peut-être n'avait-elle cédé qu'au désir de ne pas laisser, à cette femme qui avait osé l'insulter, l'homme qui était à elle... Le cœur d'une femme coquette est insondable.

Le jeune ménage recommença, M. Thévenot retourna passionnément à ses plaisirs parisiens, Gratien fut sa besogne qui devenait de jour en jour plus accablante, car son beau-père le surchargeait d'occupations de plus en plus méticuleuses, comme pour l'empêcher de songer à autre chose qu'à son travail.

(A suivre) PIERRE SALIN.